



“Atlas des bâtiments militaires des places de France” - Bordeaux 1849

*par Philippe Maffre **

Jean-Claude Lasserre, conservateur régional de l'inventaire, avait présenté lors d'une séance de la Société archéologique de Bordeaux un document conservé dans la bibliothèque du cercle de la garnison, rue de Cursol à Bordeaux. La disparition de Jean-Claude Lasserre a privé jusqu'à ce jour de la publication qui aurait dû suivre cette présentation. Le bureau de la Société archéologique a souhaité qu'il soit remédié à cette situation afin que le public puisse bénéficier de la connaissance de ce document intéressant pour l'histoire de Bordeaux en général et plus particulièrement pour les spécialistes de l'histoire religieuse et de l'histoire de l'architecture moderne de cette ville. Ce document, non coté, provient sans doute de la bibliothèque de l'ancien Cercle des Officiers, autrefois situé cours de l'Intendance. Que le cercle de la garnison soit remercié de son amabilité répétée.

L'album de plans, élévations et coupes dont il s'agit est relié et mesure soixante-dix centimètres sur cinquante. Il est constitué de feuilles d'une dimension double, à l'exception de la dernière qui est simple ; certains détails dessinés sur des feuillets sont inclus ou collés sur les feuilles. Il s'intitule “Atlas / des Bâtiments militaires / des places de France / Tome / Bordeaux / 1849”. Une table et une légende générale précèdent les dessins qui sont tous exécutés à la plume et colorés au lavis. Seule la première feuille, qui est un plan d'ensemble de Bordeaux est

datée de 1827 et porte la signature du chef de bataillon Pineau, ingénieur en chef du génie, elle est marquée de la lettre “ b ”. Tous les autres dessins sont datés du 31 août 1849 et signés par leur directeur d'exécution, le chef de bataillon du génie Castaignet et tous sont visés à la date du 2 octobre suivant par le colonel Vanéechout, directeur des fortifications de la direction de La Rochelle dont dépendait la place de Bordeaux. Ces planches sont numérotées de 1 à 18. Des renseignements concernant les origines de propriété des divers bâtiments devenus militaires figurent à la page de la légende générale.

Les dessinateurs ont représenté sept édifices à l'échelle d'un deux centième : les casernes Saint-Raphaël, Notre-Dame, de l'Archevêché, des Fossés, l'hôpital Saint-Nicolas, la Manutention et le magasin aux fourrages. Ces établissements sont repérés sur le plan du chef de bataillon Pineau ainsi que l'hôpital militaire de Caudéran, dont les plans ne figurent pas dans l'album car il n'appartient point à l'Etat ; il est loué à un particulier.

* C.A.O.A., DRAC Aquitaine.

La caserne Saint-Raphaël

Ancien séminaire du même nom, ce bâtiment constitue aujourd'hui la partie la plus ancienne de l'hôpital Saint-André dont l'entrée fait face à l'église Sainte-Eulalie, rue du Maréchal-Joffre. Selon les renseignements inscrits dans la légende générale, dès le 3 Fructidor an IV le ministère de la guerre vu les incapacités au logement des troupes à Bordeaux et la prochaine session à la ville du Château Trompette avait demandé au directeur des fortifications le plan de ce bâtiment et la dépense approximative pour le disposer en caserne. C'est par ordonnance royale du 5 août 1818 que le bâtiment est remis au département de la guerre mais la ville en reste nue-propriétaire. Un procès verbal du 10 novembre 1818 constate cette reprise, les dépenses sont à la charge du ministère de la guerre.

Le plan du rez-de-chaussée de la caserne ainsi qu'un petit plan des toitures, ses élévations sur la cour, son élévation sur la rue et une coupe sur la rue figurent sur la première des deux planches qui lui sont consacrées. Sur la deuxième trois dessins de détails (coupe de l'escalier, latrines, caves) accompagnent les plans des deux étages que compte la construction.

La caserne Notre-Dame

C'est une partie de l'ancien couvent et collège de la Compagnie de Marie-Notre-Dame fondée à Bordeaux par sainte Jeanne de Lestonnac, baronne de Montferrand-Landiras, qui forme l'ensemble désigné sous ce nom. Il s'agit des constructions organisées autour de deux grandes cours rectangulaires qui se trouvent à l'angle des rues désignées sur les plans sous les noms de Ségur et Pellegrin, c'est-à-dire les actuelles rues de Cursol et du Commandant-Arnould. En l'an II le représentant du peuple Isabeau par son arrêté du 7 fructidor les avait affectés au logement des troupes. Comme pour la caserne Saint-Raphaël l'ordonnance du 5 août 1818 avait ordonné leur remise de ces bâtiments au département de la guerre, son exécution avait été également constatée par procès verbal du 10 novembre suivant. La ville en restait propriétaire et le mettait à la disposition du ministère qui s'engageait à l'entretenir.

Trois planches représentent la caserne Notre-Dame, sur la première se trouvent le plan du rez-de-chaussée accompagné des élévations sur la cour du bâtiment central et de l'élévation sur la rue de Cursol, ainsi que de l'élévation de son revers. Sur la seconde planche figure le plan du premier étage, des coupes sur les divers corps de bâtiment et une élévation sur la cour des constructions bordant la rue du Commandant-Arnould. Enfin la dernière planche représente les plans du deuxième étage et des toitures ainsi que deux dessins des caves.

La "casernes de l'archevêché"

Deux feuilles sont consacrées à ce bâtiment. C'est en réalité l'ancien doyenné bâti place Saint-André aux XVI^e et XVII^e siècles puis affecté à la Révolution au logement de l'archevêque et qui conserva ce rôle après la signature des concordats jusqu'en 1830. Un arrêté préfectoral le restitua alors à la fabrique de la cathédrale mais le 23 septembre une décision du ministère des finances cassa cet arrêté, au motif que l'effet de la main mise nationale n'avait pu être suspendu par l'affectation temporaire. L'état le mit donc à disposition du ministère de la guerre en 1831.

Un petit plan masse, les plans des caves, les plans du rez-de-chaussée, de l'étage et des toitures, les élévations sur la rue, sont réunis sur la première feuille et sur la deuxième une coupe et deux élévations sur la cour. Ces dessins donnent de précieux renseignements sur cet édifice disparu.

La caserne des Fossés

Elle tire son nom de sa position, en bordure des fossés de l'Hôtel de Ville, l'actuel cours Victor-Hugo. Cet établissement est une partie de l'ancien collège des Jésuites, confisqué lors de leur expulsion en 1762. Tandis que l'établissement d'enseignement était réuni au collège de Guyenne par lettres patentes de 1772, les bâtiments recevaient diverses affectations. La mairie les acheta en 1791 et y installa son administration en 1792 avant de l'échanger contre le palais royal, ancien archevêché, en vertu d'un contrat du 24 février 1835, entériné par la loi du 2 juillet suivant.

Cette caserne, la plus grande de Bordeaux, présentait la particularité d'abriter à la fois des quartiers de cavalerie et d'infanterie, cinq planches ont été nécessaires pour en établir la description. Sur la première les plans du rez-de-chaussée de tous les corps de bâtiment sont représentés avec un plan masse, sur la deuxième on trouve le plan des premiers étages, les élévations sur rue et sur cour du bâtiment longeant les fossés accompagnée pour la dernière d'une coupe du bâtiment qui lui est perpendiculaire, la troisième planche montre le plan des deuxième étages, des coupes des corps de bâtiment sur les fossés et sur les cours ainsi que des élévations sur ces mêmes cours, sur la quatrième planche on lit le plan des troisième étages et une élévation du grand corps de bâtiment occupant le fond de la cour, enfin la dernière planche est consacrée aux plans d'un quatrième étage et des toitures ainsi qu'aux caves.

L'hôpital militaire Saint-Nicolas

Situé à proximité de l'église Saint-Nicolas des Graves dont il tire son nom, est l'ancien établissement des bains, blanchisserie et moulins à vapeur édifié à l'angle des actuelles rues Saint-Nicolas et des Sablières par Gabriel-Joseph Durand et appropriés dès 1834 par le ministère de la guerre en hôpital. Ce ministère en fit l'acquisition en 1839 lors d'enchères publiques et l'agrandit de quinze maisons particulières vendues à la suite de la publication d'une ordonnance royale d'utilité publique du 28 avril 1842. En 1849 deux officiers de santé exerçaient dans l'hôpital Saint-Nicolas, assistés de trois sous-officiers infirmiers et de trente-sept soldats infirmiers ; ils accueillèrent huit officiers et deux cent vingt-cinq soldats malades.

Un plan du rez-de-chaussée, des coupes et l'élévation postérieure de l'hôpital se trouvent sur la première planche représentant cet établissement, sur la deuxième figure le plan de l'étage, deux coupes et l'élévation principale, enfin des plans de caves et fosses d'aisance, une coupe et le plan du deuxième étage de l'hôpital sont réunis sur la troisième feuille.

La caserne des Jacobins, ou Manutention

Comme son nom l'indique elle était installée dans ce qui restait de l'ancien couvent des Dominicains après que sous la Révolution une partie des terrains qui en dépendaient, ainsi que ceux voisins des Récollets, aient été lotis. Son emprise au sud de l'ancienne chapelle des religieux, l'actuelle église paroissiale Notre-Dame, correspond aux locaux de la chambre régionale des comptes et à l'ancien cloître des Jacobins qui les jouxte, finement désigné aujourd'hui sous l'appellation laïque

d'Espace ou Cour Mably. En l'an IV le commandant ordonnateur et le directeur des fortifications avaient proposé au ministère d'établir une manutention pour économiser la location d'un magasin. Cette proposition fut acceptée le 3 pluviôse an VI et la mise à disposition définitive intervint en l'an VIII. Un décret impérial du 23 avril 1810 céda la propriété de l'ancien couvent à la ville avec charge d'entretien de la ruelle aboutissant à la place des Grands Hommes. Le procès-verbal de remise fut dressé le 18 mai 1810. Enfin la Manutention figura dans la liste des bâtiments repris par le département de la guerre mais restant en nue propriété à la ville publiée dans l'ordonnance royale du 5 août 1818.

Sur la première des deux planches consacrées à l'ancien couvent des Jacobins sont dessinés le plan de l'édifice au rez-de-chaussée, ses élévations accompagnées de coupes, sur le cloître et sur la place du Chapelet, ainsi qu'un petit plan masse. La deuxième figure le plan de l'étage et celui des toitures.

La maison du négociant Auguste Trimoulet

C'est en échange d'un local du couvent des Annonciades, utilisé depuis l'an XII comme magasin à fourrage et que l'archevêque souhaitait affecter aux Dames de la Miséricorde, que la ville de Bordeaux proposa en 1839 au département de la guerre cette maison dont elle venait de faire l'acquisition. Cette demeure se situait à proximité de l'ancien couvent, sa façade se trouvant sur la rue Henri IV.

Sur la planche unique qui la concerne sont figurés un plan masse, les plans du rez-de-chaussée et des deux étages ainsi qu'une coupe et une élévation.

Voûte.
 (D^e la *Trachelle*.
 Place N^e 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100)

Atlas des Bâtimens Militaires
 Caserne A (de Saint-Raphaël) 1/1000

Taille N^e 1.

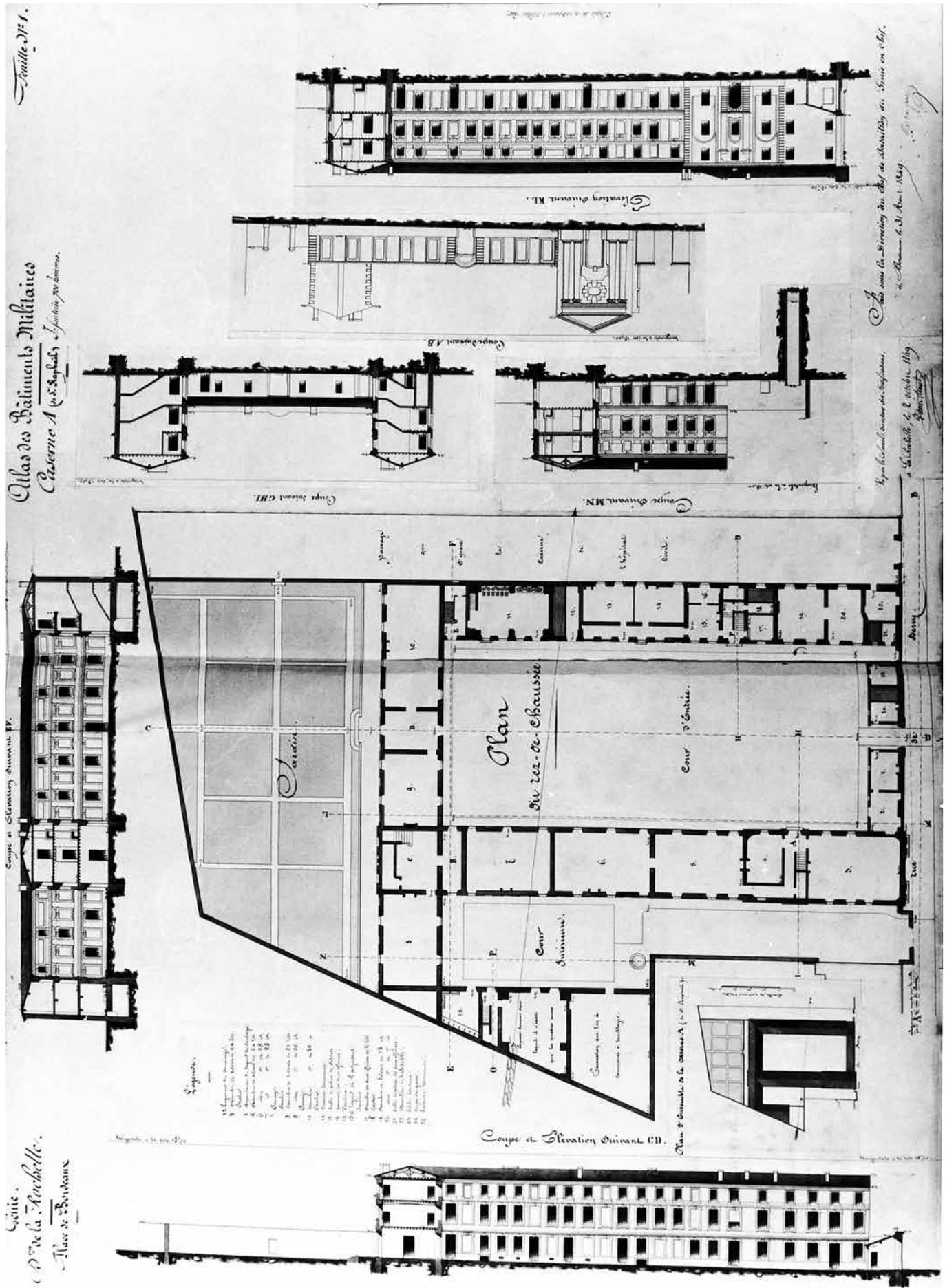


Fig. 1. Caserne A (de Saint-Raphaël).
 Plan du rez-de-chaussée, élévations sur la cour d'entrée, sur la rue intérieure et sur la rue de Berry (actuellement rue du Maréchal Joffre).

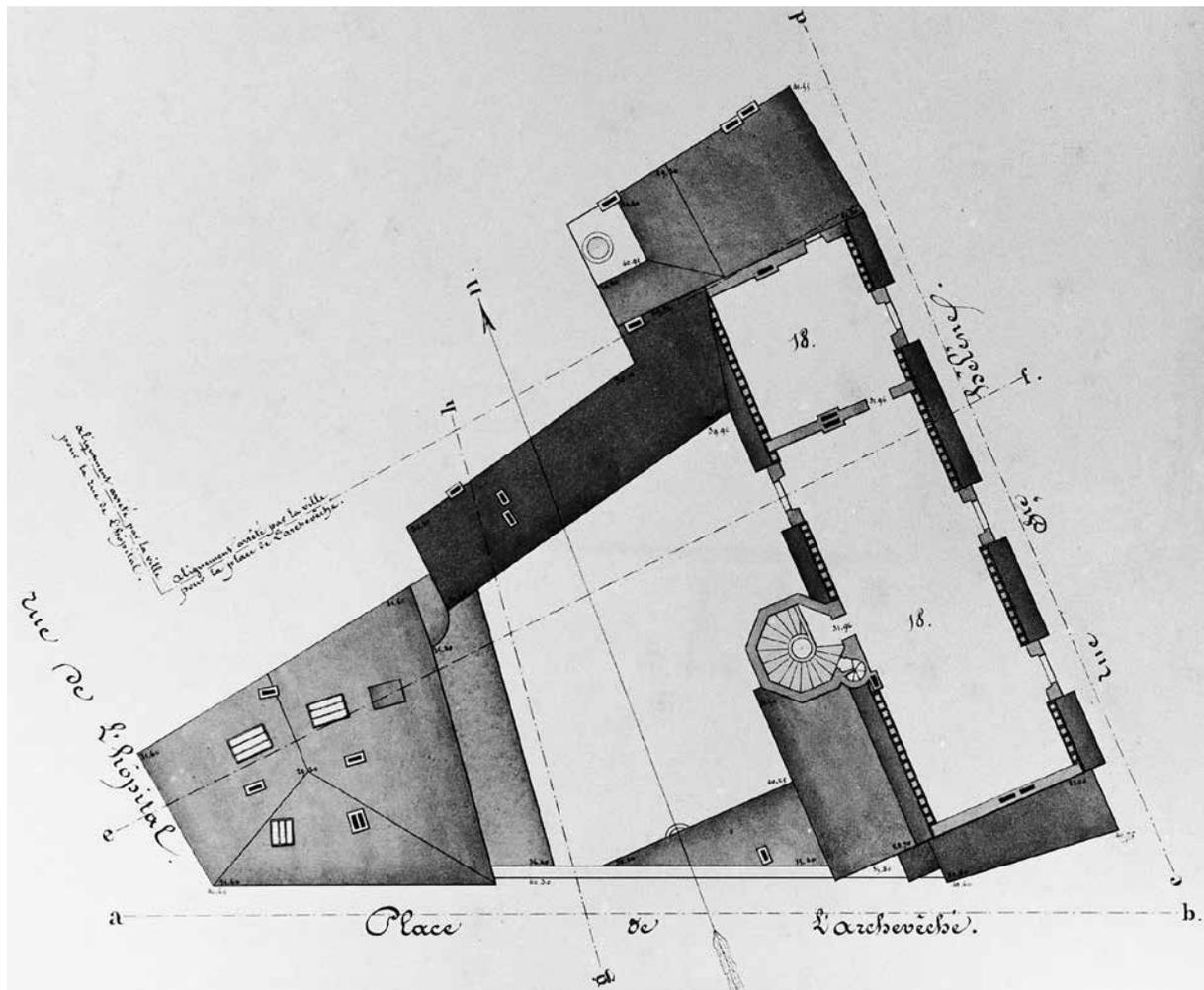


Fig. 3. Caserne C (de l'Archevêché), dite ancien Doyenné. Plan du 2^{ème} étage.

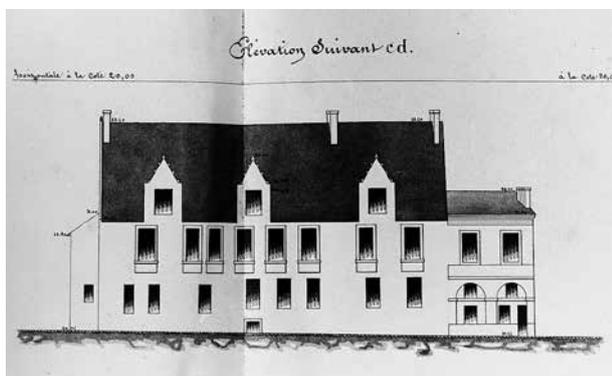


Fig. 4. Caserne C (de l'Archevêché), dite ancien Doyenné. Élévation rue Sainte-Hélène.

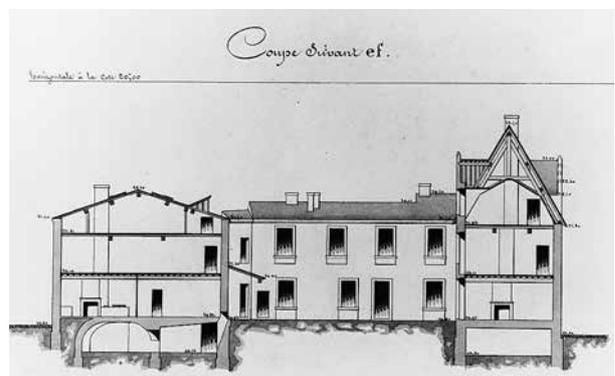


Fig. 5. Caserne C (de l'Archevêché), dite ancien Doyenné. Coupe de l'aile ouest (cuisine, cantine), élévation sur cour de l'aile nord (blanchisserie) et coupe du corps de logis (chambres)

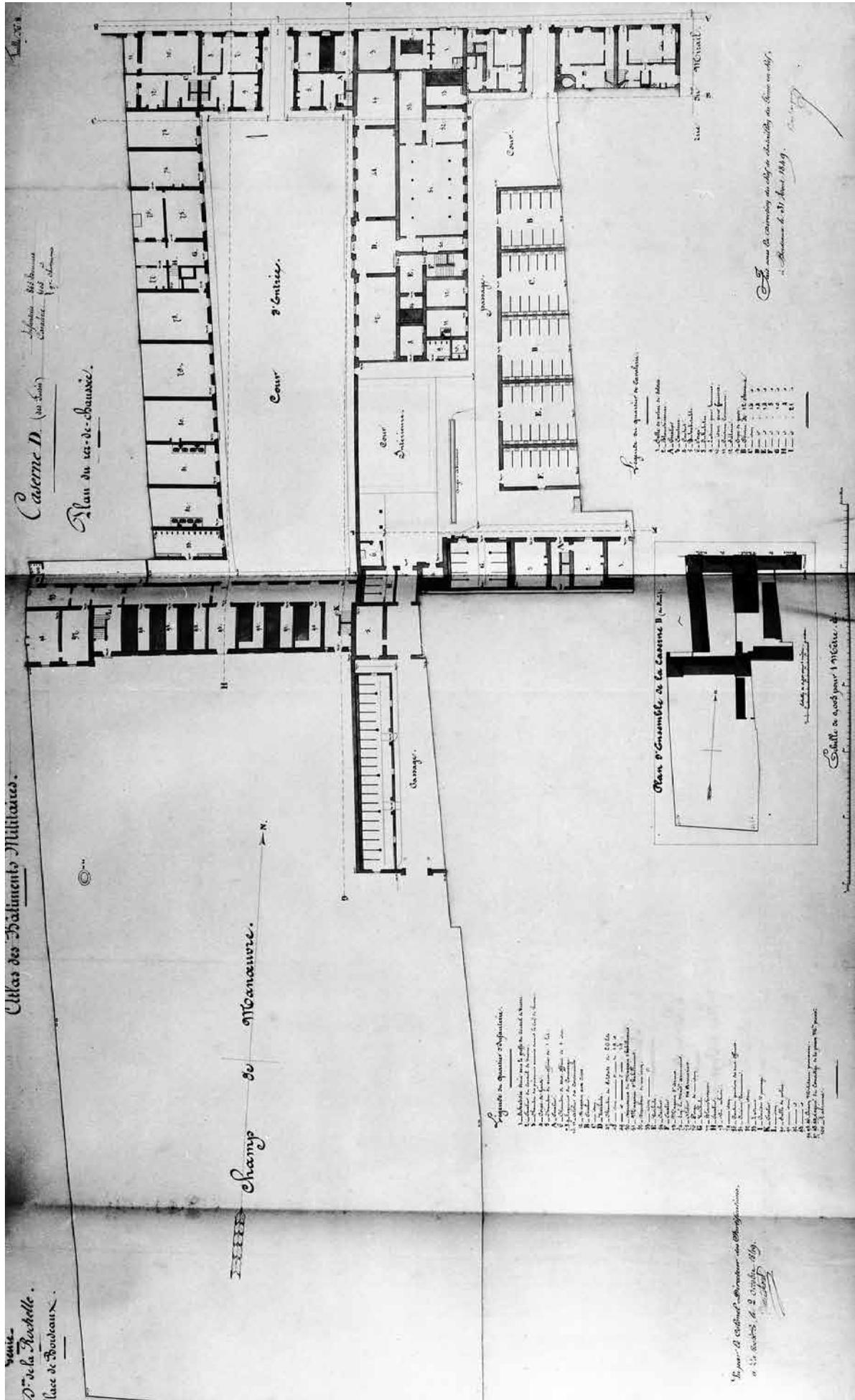


Fig. 6. Caserne D (des Fossés) actuellement Lycée Michel-Montaigne.
 Plan du rez-de-chaussée.

Coupe et élévation suivant FG.

Longueur : 165 m. 00

Fait sous la direction du chef de bataillon de Génie en chef
à Bordeaux le 31 Août 1849.

Castaigne

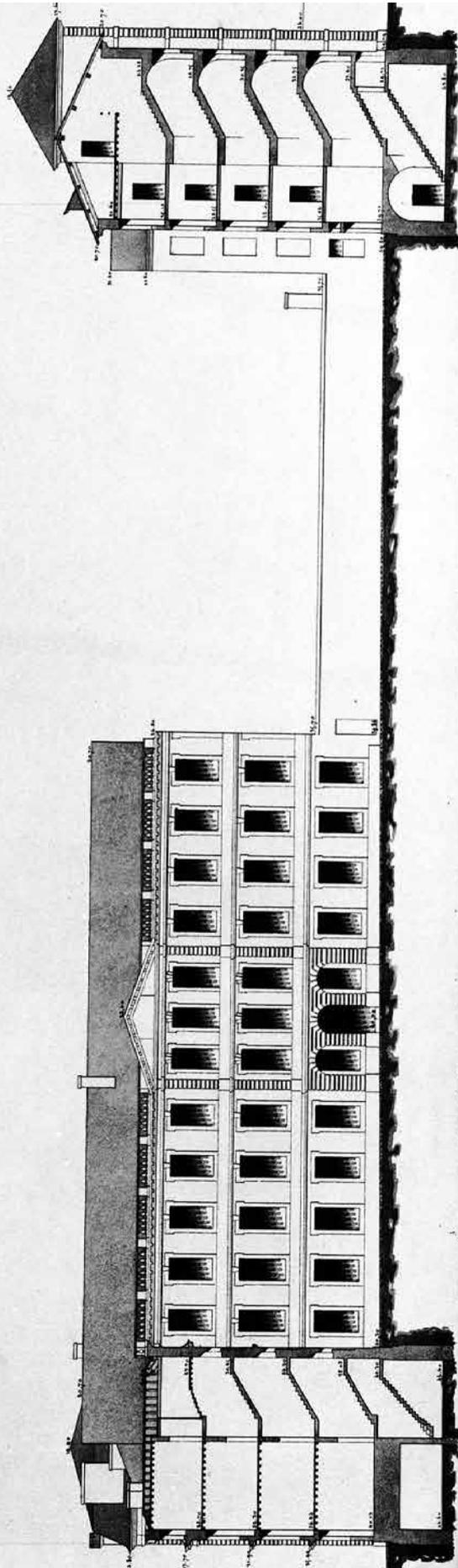


Fig. 8. Caserne D (des Fossés) actuellement Lycée Michel-Montaigne
Elévation du corps de bâtiment est sur la cour d'entrée et coupe de bâtiment sud.

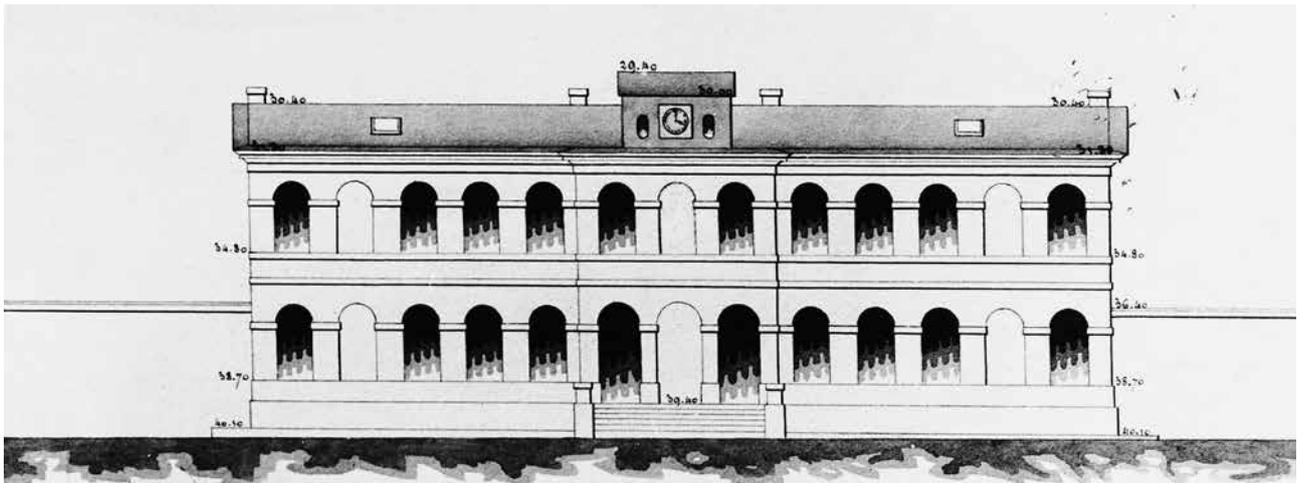


Fig. 9. Hôpital F (Saint-Nicolas).
Bâtiment sud-est (logement de l'officier d'administration comptable et du chirurgien en chef), élévation sur jardin.

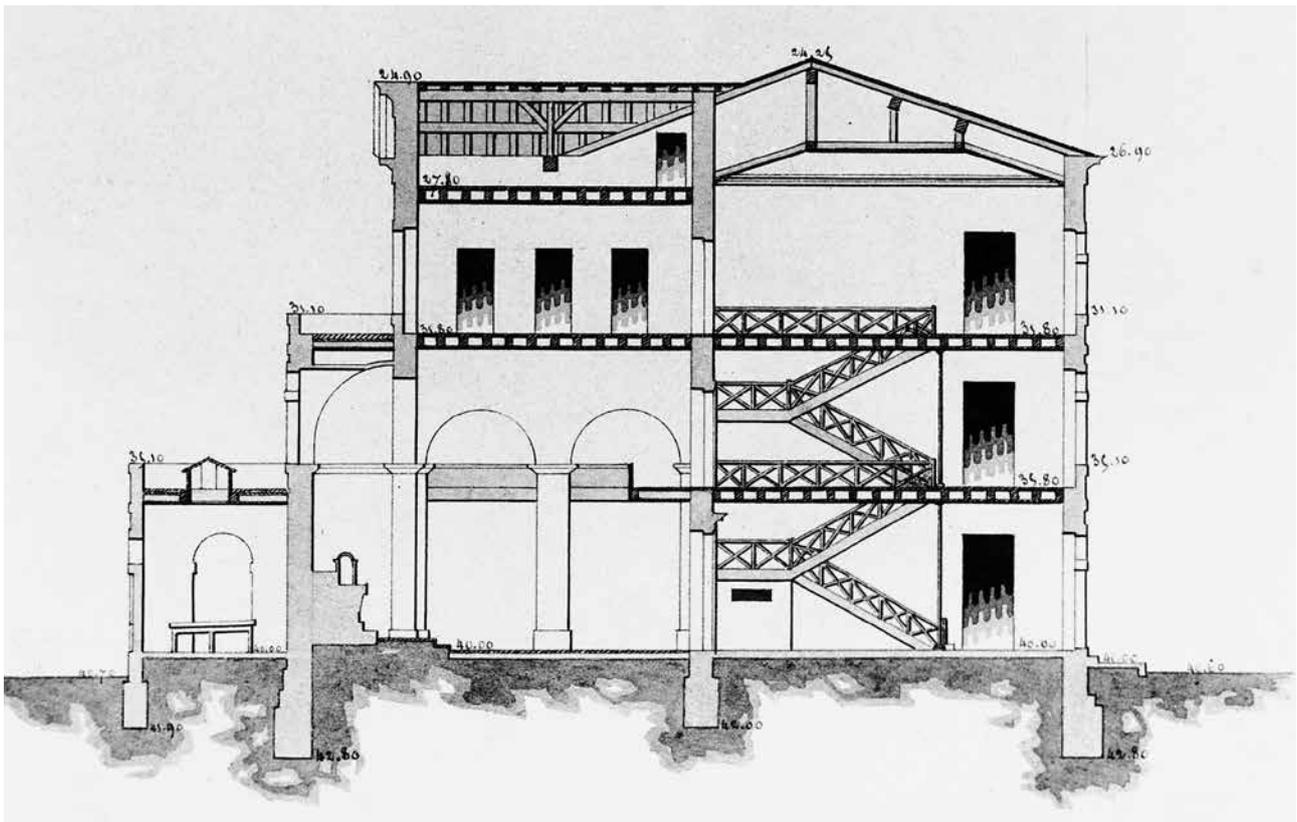


Fig. 10. Hôpital F (Saint-Nicolas).
Bâtiment central (bâtiment des malades), coupe au niveau de la salle des morts et d'autopsie, de la chapelle et de l'escalier.

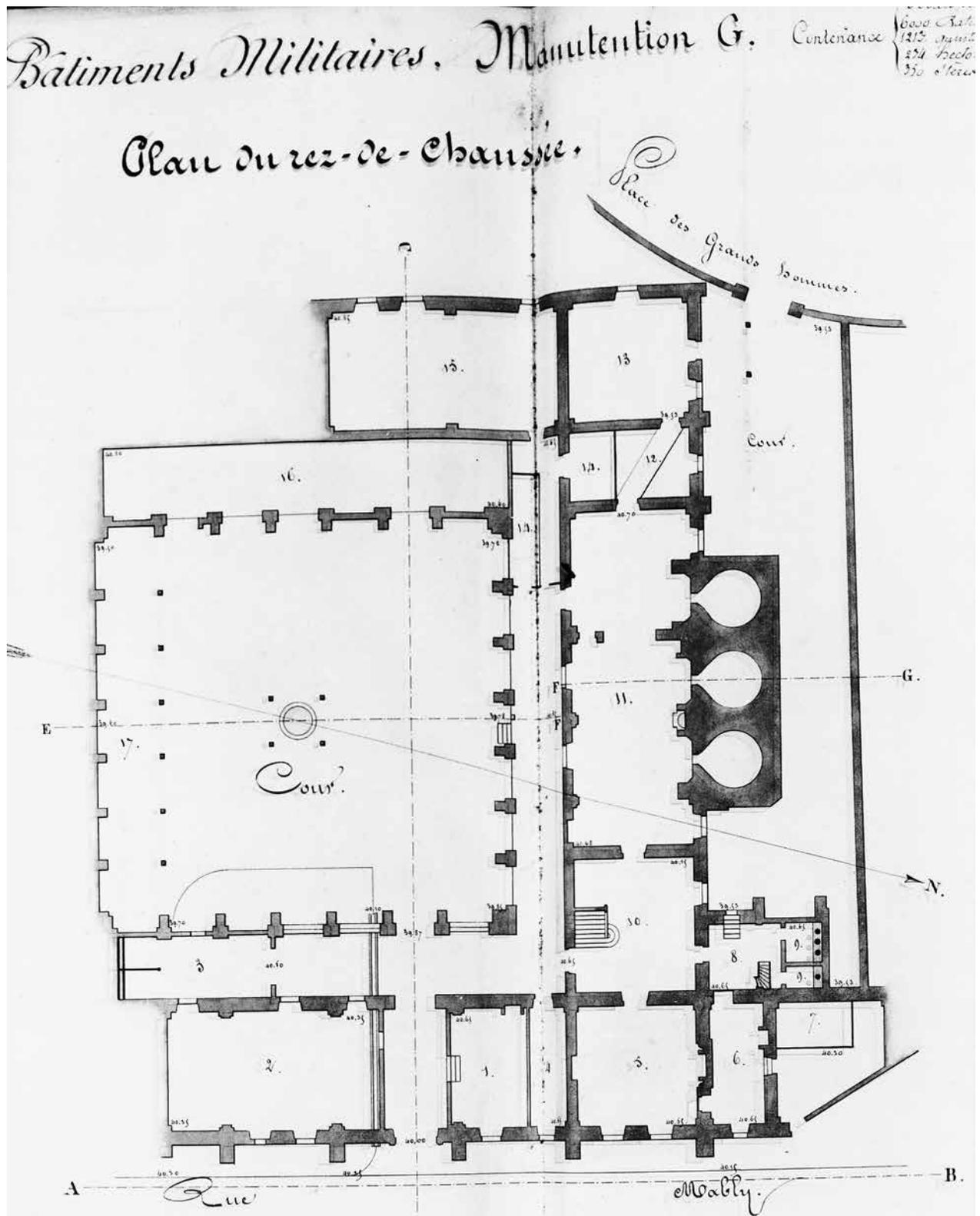


Fig. 11. Manutention G, ancien couvent des Dominicains.
Plan du rez-de-chaussée.

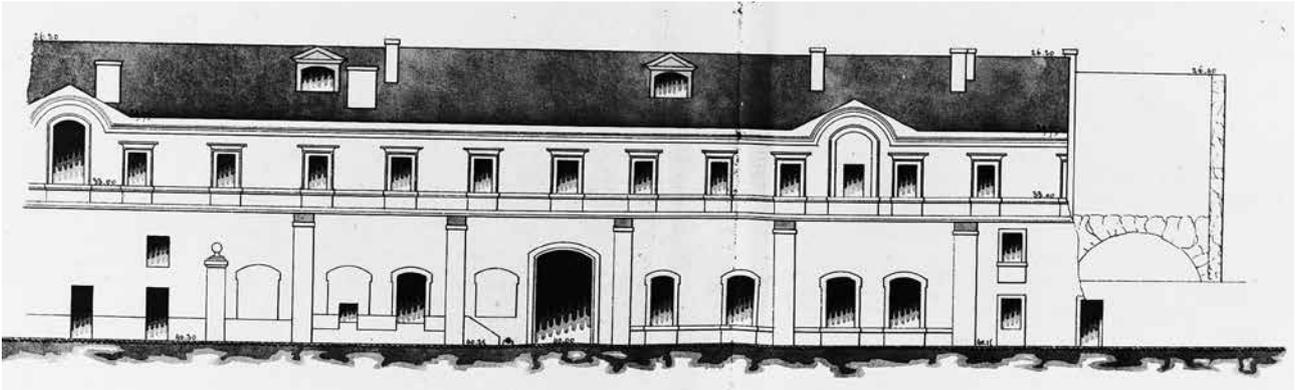


Fig. 12. Manutention G, ancien couvent des Dominicains.
Elévation sur la rue Mably.

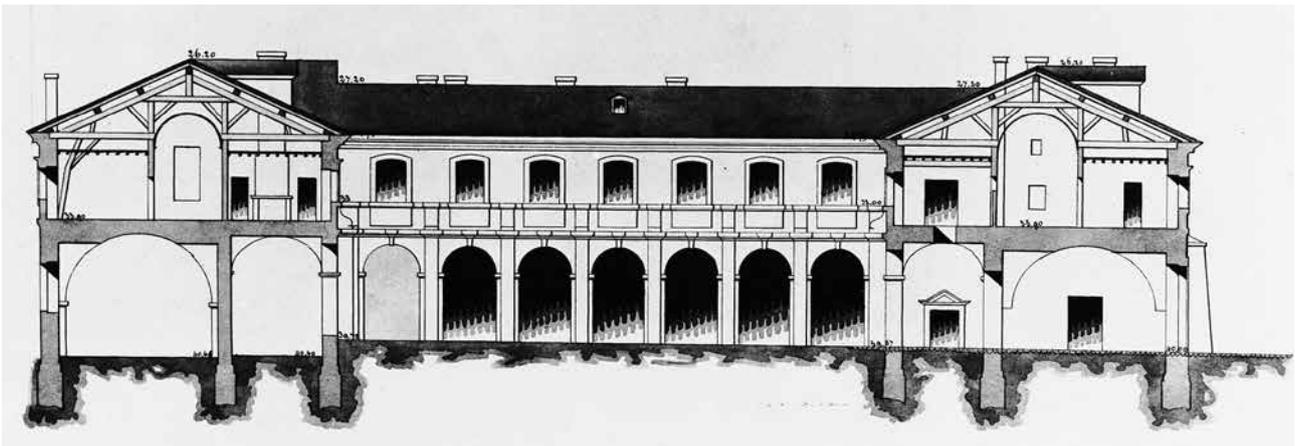


Fig. 13. Manutention G, ancien couvent des Dominicains.
Coupes des corps de bâtiments ouest et est, élévation sur cour du corps de bâtiment nord.

